



Chouettes et hiboux de nos campagnes

Effraie des clochers

Nom scientifique : *Tyto alba*
 Famille : Tytonidés
 Taille : 35 à 39 centimètres
 Poids : 300 grammes environ
 Habitat : cavernicole



L'effraie est une **rurale**. Elle habite nos hangars, greniers ou granges et clochers. Elle se reconnaît facilement par la **forme en cœur** de son visage et surtout par le jaune brunâtre de son dos. Le ventre et le dessous des ailes sont **blancs**, d'où son surnom de **Dame Blanche**, bien que certains individus soient roux. Le chuintement, qu'elle fait surtout dans les bâtiments pendant la période de reproduction, est strident, perçant, parfois effrayant. Peut-être est-ce pour cela qu'on croyait autrefois éloigner les mauvais esprits en clouant une effraie sur la porte de la grange.



Le battement des ailes de l'effraie en vol est saccadé. Elle tend les ailes en «V» pour descendre au sol à la recherche de sa nourriture.



Chouette hulotte

Nom scientifique : *Strix aluco*
 Famille : Strigidés
 Taille : 37 à 39 centimètres
 Poids : 330 à 570 grammes
 Habitat : cavernicole

La **chouette hulotte** est plus **forestière**. Elle niche dans les trous d'arbres ou de bâtiments. Son hullement résonne surtout de fin octobre au tout début du printemps comme un long *houhououou-ouou*. Son cri, semblable à un long miaulement lui a valu le surnom de «chat huant». Le plumage de la chouette hulotte varie du **gris au brun écorce**. C'est la plus grosse des chouettes sur le territoire Scarpe-Escaut. Elle peut être confondue avec le hibou moyen-duc, de taille semblable mais qui, à la différence des chouettes, possède des aigrettes.



L'envergure de la chouette hulotte peut dépasser un mètre. Ses larges ailes lui permettent le vol plané.



Chevêche d'Athena

Nom scientifique : *Athene noctua*
 Famille : Strigidés
 Taille : 22 centimètres environ
 Poids : 140 à 180 grammes
 Habitat : cavernicole



La **chevêche d'Athena** apprécie nos bocages avec leurs vergers et leurs vieux arbres taillés en têtards. Elle recherche des vieux saules ou des frênes dont les troncs offrent de belles cavités pour s'y abriter. Dans l'antiquité grecque, la chevêche, symbole de clairvoyance, représentait **Athena**, déesse de la sagesse et de la guerre. De couleur **gris brun** avec des **taches blanches** sur le dos, les ailes et le ventre, la chevêche possède des **yeux brillants** et un **iris jaune vif**. Son chant ressemble à un *koui-you* ou à des *kikfikikif* répétés lorsqu'elle est agacée.



Le vol de la chevêche est ondulé, découvrant la large tête, le corps trapu et les ailes arrondies.

lui permet principalement de marquer son territoire de chasse et de reproduction. C'est une «énervée», toujours à faire des flexions sur un piquet de clôture.



Chouettes et hiboux de nos campagnes

Hibou moyen-duc

Nom scientifique : *Asio otus*
 Famille : Strigidés
 Taille : 35 à 37 centimètres
 Poids : 220 à 370 grammes
 Habitat : nid

Le **hibou moyen-duc** préfère les forêts ouvertes et les lisières, les grandes haies en bordure des champs et des prés. Discrets, ces hiboux se regroupent en hiver pour former des dortoirs dans des bosquets parfois très proches des habitations. Le hibou moyen-duc utilise souvent les anciens nids de pie ou de corneille. Son plumage très tacheté, l'**iris orange** de ses yeux et ses longues **aigrettes** lui donnent un **allure majestueuse**. En France, existent aussi le petit-duc scops (dans le sud) et le grand-duc (rupestre, on peut le voir dans les Ardennes).



En vol, le hibou moyen-duc se confond avec le hibou de marais. Ses ailes sont cependant plus pointues et les stries du plumage de son ventre plus longues.



Hibou des marais

Nom scientifique : *Asio flammeus*
 Famille : Strigidés
 Taille : 33 à 45 centimètres
 Poids : 200 à 450 grammes
 Habitat : nid

Le **hibou des marais** niche à terre parfois dans nos zones marécageuses et notamment dans les prairies non pâturées et fauchées tardivement. Il est le seul rapace nocturne à «construire» un nid, sorte de matelas d'herbe dissimulé dans la végétation. La couleur de son plumage varie **du brun au noir** et ses yeux ont l'**iris jaune**. Son cri est une série de **bou bou** graves et étouffés émis en vol. Chez nous, on le rencontre beaucoup plus souvent en hiver où il **niche occasionnellement**.

Le hibou des marais a la queue courte, des poignées noires et de longues ailes pour faire de grandes distances. Son envergure varie de 93 à 113 centimètres.



Que mangent-ils ?

Chouettes et hiboux ne digèrent ni poil ni os, et rejettent par leur bec des boulettes allongées et noirâtres : ce sont des **pelotes de réjection**. En les étudiant, on peut connaître avec précision ce que ces rapaces nocturnes ont avalé.

On y trouvera des os et crânes de **petits mammifères** (qui composent 80% de l'alimentation de l'effraie). Selon son environnement et sa taille, le rapace complète le menu par des vers, des petits oiseaux, des batraciens. Les rapaces de grande taille préféreront les **musaraignes** et parfois les jeunes **surmulots** (rats d'égoût).

Une cheveche d'Athens s'apprête à avaler une grenouille





Les actions du Parc en faveur des chouettes et hiboux

Les communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut se sont engagées à :

- Préserver le caractère rural du paysage
- Maintenir les prairies humides
- Sensibiliser les enfants au respect de la faune et de la flore
- Favoriser le développement des techniques agricoles respectueuses de l'environnement

Les programmes mis en place pour atteindre ces objectifs participent à la reconquête des espaces naturels par la faune et la flore locales et donc par nos rapaces nocturnes.

La restauration des vergers hautes tiges

En vieillissant, les arbres fruitiers deviennent creux. Des cavités se forment naturellement. L'arbre n'est pas mort, il continue de donner des fruits. Dans les trous du tronc et parfois aussi des branches, les chouettes viennent trouver abri, guetter le campagnol et se reproduire.

La taille des haies et des arbres têtards

Depuis plus de 10 ans, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut engage des programmes de **restauration des alignements de saules têtards** lui permettant d'intervenir sur des territoires communaux, chez des particuliers et plus particulièrement chez des agriculteurs.



Un agriculteur sur quatre des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut s'est depuis engagé à tailler régulièrement les saules de son exploitation. Une fois tous les 5 ans, l'arbre est soigneusement débarrassé de ses branches.



Depuis 2002, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut propose des stages et des journées conseil sur la restauration et l'entretien des vergers traditionnels afin de maintenir aussi les variétés fruitières et ces éléments du paysage rural.



Jeunes Hiboux moyen-duc



Les actions du Parc en faveur des chouettes et hiboux

La plantation d'arbres



Planter des arbres, créer un verger... Ces actions ne semblent pas présenter d'urgence puisque les essences plantées aujourd'hui ne seront utiles aux chouettes que dans plusieurs dizaines d'années. Pourtant, c'est dès maintenant qu'il faut agir. Avec l'opération «**Plantons le décor**», le Parc propose deux fois par an aux habitants de commander des essences locales à prix réduit.



«**Plantons le décor**» connaît un vif succès : depuis 1998, plus de 25 000 arbres et 30 000 arbustes ont été plantés.

Le parc sensibilise également les propriétaires fonciers et les maires à la replantation d'arbres après un remembrement communal et aujourd'hui à créer et maintenir les vergers haute tige. L'action la plus efficace : maintenir les vieux arbres et espérer voir les arbres plantés aujourd'hui devenir creux...

La pose de niochirs



Après une campagne de communication lancée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut envers les 450 agriculteurs de territoire, 120 exploitants se sont déclarés volontaires pour abriter un niochir dans leur bâtiment agricole. Un couvreur est venu les installer. Les bénévoles de **Paysage et Environnement** en assurent le suivi.

Une vingtaine de niochirs installés dans les granges de Scarpe-Escaut a été visitée par les effraies (et parfois des chevêches). Certains y ont vu éclore de belles couvées.

Un arrêté ministériel de 1972 protège les chouettes et les hiboux en France comme l'ensemble des rapaces. Cependant, certaines espèces sont menacées car l'homme, souvent involontairement, détruit les milieux propices à leur nidification.

Pourquoi sont-ils menacés ?



En supprimant les haies et les vieux arbres isolés, en abattant les arbres creux tels que le saule têtard et les vieux fruitiers hautes tiges, l'homme prive ces rapaces nocturnes de leurs sites de nidification.



En transformant les prairies en cultures, en asséchant les marais, en utilisant des pesticides, l'homme raréfie leur nourriture.



En morcelant de plus en plus les zones de chasses et de reproduction, l'homme détruit les habitats.